



RÉVISION GÉNÉRALE DU RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ

Document d'urbanisme élaboré par le Maire, le Règlement Local de Publicité (RLP) permet d'adapter localement certains points de la réglementation nationale applicable aux **publicités**, **enseignes** et **préenseignes**.

Après un long travail de concertation, le RLP de la Ville de Saint-Malo entre désormais dans une phase d'enquête publique, qui se déroulera du mardi 5 septembre au jeudi 5 octobre 2023.

Dans le cadre de cette enquête, la Ville de Saint-Malo organise une

RÉUNION D'INFORMATION ET D'ÉCHANGE

En présence de Monsieur le Commissaire Enquêteur

Jeudi 7 septembre 2023 à 18h30

Salle de quartier de Rocabey 7 rue Jules Ferry - 35400 Saint-Malo

Entrée ouverte à tou.te.s, dans la limite des places disponibles

Contact: Direction de l'Aménagement et de l'Urbanisme - 02.99.21.52.03